



Déclaration préalable du SNUIPP-FSU 11 CAPD du 28 juin 2018

Mouvement, promotions, temps partiels, disponibilité, listes d'aptitudes, départs en formation continue... autant d'opérations administratives qui rythment la vie professionnelle et familiale de tous les enseignants et qui sont aujourd'hui placées sous le contrôle attentif de leurs élus du personnel. Or, sous couvert d'un fonctionnement des instances jugé trop lourd, le gouvernement a présenté aux organisations syndicales représentatives ni plus ni moins qu'un projet de « suppression du paritarisme » afin de faciliter une « déconcentration managériale » de la Fonction publique.

Ce projet envisage une possible disparition des CHSCT (comités hygiène, sécurité, conditions de travail) en les fusionnant avec les CT. La disparition des CHSCT ouvrirait la porte au non respect par les employeurs publics de leurs obligations en matière de santé et sécurité au travail.

Le gouvernement a l'intention également de supprimer les compétences des représentant-es des personnels dans les CAP (commissions administratives paritaires) en prévoyant de ne plus les consulter sur :

- les projets de mouvement des personnels,
- l'établissement des listes d'aptitude et des tableaux d'avancement annuels nominatifs,
- certaines sanctions disciplinaires...

Cela donnerait davantage de marge de manœuvre aux chefs de service et d'établissement. Cette volonté gouvernementale de contourner les élu-es des personnels est en contradiction avec le statut qui prévoit notamment que les fonctionnaires participent, par l'intermédiaire de leurs représentant-es, à leur gestion collective et à l'organisation des services publics.

Ces orientations sont en rupture avec le travail réalisé actuellement par les représentant-es et les élu-es des personnels pour améliorer les conditions de travail, garantir l'égalité de traitement, proposer des améliorations et protéger les personnels de l'arbitraire des hiérarchies ou des erreurs de l'administration. C'est pourquoi la FSU et le SNUipp refusent ces projets et invitent les personnels à signer massivement la pétition pour le respect et l'amélioration de leurs droits.

De même, dans une intersyndicale large, le SNUipp-FSU propose aux enseignantes et enseignants d'interpeller le ministre sur les injustices qui émaillent les modalités d'accès à la hors-classe pour 2018. Alors que la campagne d'accès à la hors classe est encore en réflexion dans plusieurs départements, de nombreuses et nombreux collègues nous interpellent tous les jours pour nous faire part de leurs profonds sentiments d'injustice voire de mépris lorsque l'investissement quotidien n'est pas reconnu ; ils et elles s'insurgent contre des avis injustes, des critères de départage pénalisant les anciennes institutrices et instituteurs et le nombre de promotions toujours inconnu et qui risque fort d'être largement en deçà des promesses d'augmentation du ratio. Ce sentiment d'injustice est d'autant plus grand quand nos collègues constatent des disparités entre départements sur les critères de départage de barème : certains départements ayant pris en compte l'AGS sur l'ensemble de la carrière des agents et d'autres départements comme l'Aude où les DASEN ont injustement opté pour l'ancienneté dans le corps des PE. De nombreux collègues sont prêt-es à former des recours pour dénoncer ces injustices.

Si l'on ajoute à ces deux premiers points : les négociations salariales dans la fonction publique qui n'ont abouti qu'à une prolongation du gel du point d'indice ; les projets d'ajustements des programmes de 2016 qui seront présentés au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) le 6 juillet prochain et qui confirment la volonté du ministre Blanquer de développer un pilotage surplombant, renforcer les prescriptions et restreindre la liberté pédagogique des enseignant-e-s. Si l'on ajoute tout cela, force est de constater que la rentrée 2018 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices pour les enseignant-es des écoles et le service public d'éducation. Mais nos collègues savent bien, heureusement, qu'un principe de réalité -la force du plus grand nombre, le rapport de force- peut faire mentir les auspices les plus sombres fussent-ils initiés rue de Grenelle ou au Palais de l'Elysée. Nos collègues savent aussi qu'ils peuvent compter sur le SNUipp-FSU pour les aider dans cette tâche.